

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

23^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme

Intervention de S.E.M. Omar HILAIE

**Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du
Maroc**

Débat du Point 3 de l'ordre du jour avec

Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays

Genève, le 30 mai 2013

Monsieur le Président,

Ma délégation remercie M. Christof Heyns, Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, pour son rapport et la réflexion prospective qu'il nous livre sur les divers aspects éthiques, juridiques et moraux relatifs à l'utilisation des robots létaux autonomes

Nous prenons note des inquiétudes qui sont exprimées au sujet de la perspective de voir des machines autonomes, aussi intelligentes et performantes qu'elles puissent être, disposer de facto d'un quelconque droit de vie sur des êtres humains.

Les conséquences d'un usage débridé d'une telle technologie révolutionnaire, que sont les systèmes d'armement robotisés et totalement autonomes, pourraient en fait se révéler incommensurables et devraient être prospectés en vue d'arrêter les contours d'une régulation nécessaire pour le respect des droits de l'homme.

Il s'agira bien évidemment de trouver l'équilibre entre le développement d'outils militaires répondant à des besoins légitimes et la prévention des menaces et atteintes qui pourraient être induites pour le droit à la vie, en particulier pour les populations civiles et les personnes non combattantes.

A titre d'exemple l'accent doit être mis sur la responsabilité découlant de la privation de la vie, en cas de dysfonctionnement de ces systèmes d'armement.

C'est pourquoi, nous estimons qu'il serait utile de donner une suite favorable à l'appel lancé, depuis déjà 2010, pour engager la discussion sur cette question en vue d'appréhender les diverses implications morales et juridiques de l'utilisation de ces systèmes d'armement, en perspective de l'élaboration d'une approche adéquate et d'un code de conduite y afférent.

Monsieur le Président,

Ma délégation remercie également M. Chaloka Beyani, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays pour son rapport et son analyse des questions fondamentales relatives aux femmes en situation de déplacement.

Nous notons, à ce propos les difficultés relevées en matière d'intégration de l'approche genre dans le traitement des situations de personnes déplacées. Ces difficultés entravent l'accès à la protection et à l'assistance auxquelles elles ont droit ainsi que la possibilité d'apporter des solutions en adéquation leurs besoins spécifiques.

Ma délégation prend bonne note des recommandations sur l'adoption de stratégies à même de répondre aux préoccupations et aux besoins des femmes et permettre d'assurer leur autonomisation et leur participation, à la recherche et la mise en œuvre de solutions durables.

Nous relevons également la pertinence de la recommandation relative à la mise en place de systèmes d'alerte avancée et la nécessité d'associer les femmes à la préparation anticipative aux risques de déplacement de populations.

Par ailleurs, permettez-moi de rappeler que les pays touchés par des déplacements de populations, notamment en Afrique, sont confrontés à d'importants défis en raison du manque des infrastructures et des ressources humaines et financières nécessaires.

A cet égard, je voudrais souligner l'importance d'accompagner et de soutenir les efforts de ces pays pour relever ces défis à travers, entre autres, l'intégration de stratégies sexospécifiques dans le cadre du règlement des situations de déplacement de populations.

Cette solidarité à l'égard des pays concernés permettra notamment de transformer les femmes en situation de déplacement de bénéficiaires passives en des ayants droits et de catégorie vulnérable en actrices agissantes pour des solutions durables à leur situation.

